

**PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE L'ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION  
D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UN LOCAL A LA GARE MARITIME DE MARIGOT  
A DESTINATION DES ACTIVITES DES COMPAGNIES MARITIMES**

**Consultation n° PC/GA/2023-003**

**Identification de la Personne publique**

**I.1) Nom et adresse**

ETABLISSEMENT PORTUAIRE DE SAINT MARTIN

Baie de la potence - BP 3218

97067 SAINT MARTIN CEDEX

Téléphone: +590 590 87 59 06

Siret : 50270767200015

Adresse du profil d'acheteur: <http://www.marches-securises.fr>



Scanner le QR Code avec votre appareil photo

**I.2) Communication**

Les documents sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <http://www.marches-securises.fr> (ou scanner le QR Code avec votre appareil photo pour accéder à la page web)

Les offres doivent être envoyées **exclusivement** par voie électronique via: <http://www.marches-securises.fr> avant la date limite prévue ci-dessous.

**Caractéristiques de l'activité mise en concurrence**

**II.1) Description succincte**

Un local de 6.87 m<sup>2</sup> et un local de 4.01 m<sup>2</sup> destinés, au sein de la gare maritime, à accueillir les activités administratives des compagnies maritimes desservant les îles de Saint Barthélemy et d'Anguille. Ces locaux sont équipés chacun d'un volet roulant et d'un comptoir. Aucun autre équipement n'est fourni par l'établissement portuaire.

**II.2) Durée de la convention**

Durée en années à compter de sa date de signature par la personne publique: **3 ans**

**Procédure**

**III.1) Règles et critères objectifs de participation**

La présente procédure est régie par les dispositions des articles L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

La Consultation est régie par les principes suivants:

- Liberté d'accès
- Egalité de traitement des candidats
- Respect du secret des affaires, du secret du commerce et de l'industrie et du secret de fabrication
- Objectivité et transparence : le même niveau d'information sera donné à tous les candidats.
- Une négociation pourra avoir lieu.

**III.2) Contenu des offres**

1/ Lettre de candidature annexée au règlement de consultation intégralement remplie et accompagnée des éléments demandés.

2/ Un dossier complet de présentation de l'activité que le candidat entend exercer sur le domaine public de la présente mise en concurrence, comprenant, a minima, les éléments demandés au 5-2 du règlement de consultation.

3/ Le contrat d'occupation **complété et signé**.

**III.3) Critères d'attribution**

50% montant de redevance proposé, 50% note technique. Le détail de la notation est précisé au règlement de consultation.

**III.4) Une visite du local est obligatoire**

Date de la visite : Judi 6 juillet 2023 – 9h00

**IV.4) Date limite de réception des offres**

**19 juillet 2023 - Heure locale: 17:00**

**III.5) Date d'envoi du présent avis: Mercredi 28 juin 2023**